



pl 5000

Dépôt : M. Lucien Weiler

17.12.2002

## Motion

### La Chambre des Députés,

Au vu des chiffres-clef décrivant l'évolution économique du Luxembourg qui ont été publiés au cours du dernier trimestre de 2002, "qui renseignent un sensible ralentissement de la croissance économique en 2002 ainsi qu'une croissance modérée pour 2003";

Considérant que ces nouvelles données, en combinaison avec les estimations de recettes nouvellement effectuées par les administrations fiscales, ont eu un impact sur la finalisation du projet de budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour 2003, "dans la mesure où les prévisions de recettes pour l'exercice 2003 ont dû être revues à la baisse par rapport au projet initial"

Considérant qu'indépendamment des statistiques et prévisions, la situation économique actuelle nécessite une gestion extrêmement prudente et rigoureuse des deniers publics ;

### Invite le Gouvernement

À veiller à une exécution prudente et rigoureuse du budget des recettes et des dépenses de l'Etat de 2003 ;

À surveiller de près l'évolution des recettes fiscales et des dépenses budgétaires et à en informer trimestriellement la Chambre des Députés.

Motion adoptée par la Chambre des Députés  
en sa séance publique du 18 décembre 2002

Le Secrétaire général,

Claude Frieseisen

Le Président,

Jean Spautz